Quels financements des associations pour demain ? : prochaine étape la journée délibérative

20 MARS 2024



TRAVAUX PUBLIÉE LE 22/02/2024

Saisine liée : RENFORCER LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE
Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

Pour nourrir sa réflexion sur le sujet du financement des associations, le CESE a lancé du 23 janvier au 14 février 2024 une grande consultation pour recueillir l'avis des responsables et trésoriers d'association, au coeur du terrain.

Plus de 6 500 réponses

De petite ou grande taille, de tout le territoire et de différents secteurs*, les associations ont répondu présentes à la consultation du CESE **avec plus de 6 500 réponses**, alors **merci !** Cette consultation a également bénéficié du soutien des collectivités locales qui ont relayé ce questionnaire aux associations de leur territoire.

Acteurs de terrain, les associations ont beaucoup de choses à dire sur leur financement, réel sujet de préoccupation pour leur pérennité. Les réponses sont à l'étude et conformément à ses engagements, le CESE en adressera la synthèse aux participants. Cette synthèse sera également une base à la journée délibérative organisée au CESE le 20 mars.

Une journée délibérative pour aller plus loin

Les personnes ayant répondu au questionnaire et volontaires pour participer à cette journée, seront tirées au sort fin février. Le 20 mars au CESE, elles débattront et échangeront avec les rapporteurs Dominique Joseph (Groupe Santé & Citoyenneté) et Martin Bobel (Groupe des associations) au nom de la Commission Economie et finances, présidée par Jacques Creyssel.

Partageant les expériences et idées des associations présentes, les rapporteurs vont ainsi pouvoir prolonger leur réflexion et enrichir leurs propositions.
Avec le même objectif, la Commission a également effectué la visite de la ressourcerie "La Petite Rockette" à Paris et eu des échanges avec 9 responsables associatifs issus de différents secteurs (social, sportif, environnemental, culturel…) et les membres du CESE à la mairie d'arrondissement du 11e. Découvrez le reportage vidéo de ce déplacement.

La séance plénière pour découvrir les préconisations du CESE

Rendez-vous le **28 mai à 14h30 pour la séance plénière** afin de découvrir les propositions du CESE sur le financement des associations.

[**hormis les organisations syndicales, professionnelles, confessionnelles et politiques*].

© - copyright CESE - Novembre 2026